

Commentaires concernant les comptes 2019

1. Généralité

Les comptes 2019 sont équilibrés avec une très légère diminution de 0,5% par rapport au budget. Par rapport aux comptes 2018, l'augmentation est de 5% liée notamment à l'augmentation du personnel pour intégrer l'augmentation du nombre de places à l'UAPE de Pomy et le versement des annuités. Un nouveau poste de provisions pour paiement des heures excédentaires a été créé.

A noter que les charges de personnel représentent environ 80% des charges totales.

Les autres charges sont en augmentation du fait notamment du loyer des nouveaux locaux de l'UAPE de Pomy.

En parallèle et en lien avec l'augmentation des prestations, les produits issus des pensions des parents ont également augmenté (+12%).

L'APAJYM emploie à fin 2019 31 personnes pour l'encadrement (14,9 EPT, +0.88 par rapport à 2018), 6 apprentis et 2 stagiaires, 4 personnes pour l'administration et l'intendance.

2. Bilan – Actifs

En 2019, nous constatons une nette amélioration des encaissements des débiteurs, passant de 76'791.90 à 59'426.90, soit une diminution de 17'365 francs (-22%). Le suivi effectué fonctionne et évite une accumulation de pensions non payées.

Les liquidités sont saines et suffisantes pour couvrir les dettes à court terme.

3. Bilan – Passifs

Cette année, deux nouvelles provisions ont été constituées. La première concerne les loyers dans l'attente de la fixation du loyer définitif pour l'UAPE de Pomy. La seconde concerne une réserve pour le paiement des heures du personnel qui ne pourraient être reprises du fait de charges de travail constantes. C'était le cas notamment pour la mise en oeuvre du Barathym, de la séparation des UAPE d'Yvonand et de Pomy.

4. Comptes de résultat

4.1 Charges du personnel

Salaire personnel remplaçant

Le montant représente cette année environ 5% des salaires brut, contre 3% pour 2018. Cela est dû à plusieurs absences (congé maternité, maladie sur une longue durée et accidents). Cependant, ce montant est compensé pour une large part par les assurances sociales.

Dans ce compte, figure également un poste subventionné par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation). Il apporte un soutien pour un enfant ayant des besoins spécifiques.

Frais de formation

Les frais de formation continue représentent 0,4% de la masse salariale. Cette formation se fait notamment de manière collective en invitant des intervenants sur place.

Attribution aux provisions

Une réserve pour le paiement des heures excédentaires du personnel qui ne pourraient être reprises du fait de charges de travail constantes. C'était le cas notamment pour la mise en oeuvre du Barathym, de la séparation des UAPE d'Yvonand et de Pomy.

4.2 Autres charges d'exploitation

Globalement les autres charges d'exploitation sont supérieures de 2,2% par rapport au budget prévu. Si l'on enlève les charges reportées des exercices précédents (voir ci-dessous), elles ne dépassent le budget que de 1,2%.

Elles demeurent maîtrisées dans un contexte de changement important en fin d'année (préparation des ouvertures du Barathym et séparation de l'UAPE de Pomy).

Charges exercices antérieurs

Ces charges (CHF 14'769.50) se composent notamment de 12'000 francs de loyer que nous avons dû intégrer comptablement pour régulariser une opération comptable de la commune de Pomy.

Les travaux et frais exceptionnels concernent le déménagement des Castors Pomy dans leurs nouveaux locaux et la mise en ordre de l'ancien local.

3.3 Produits

Facturation des parents

Le montant des pensions a augmenté de 13% par rapport à l'année 2018. Cette augmentation de plus de 177'000 francs explique la diminution du financement par le Rymaje (-204'475 francs).

Subvention FAJE

Le montant de la subvention est lié à la masse salariale. Elle est passée, en 2019, de 25% à 28% (+3 points).

Subvention extraordinaire FAJE

L'APAJYM a choisi d'adhérer à la convention collective de travail de la branche. Pour aider les structures, la FAJE a versé une contribution exceptionnelle de 10'000 francs.

Aide au démarrage FAJE

Cette aide a été touchée suite à l'augmentation du nombre de places à l'UAPE de Pomy.

Produits exercices antérieurs

Ces produits sont principalement dus au versement d'arriérés de pensions.

Pour le comité APAJYM,
Yann Rod, président.

